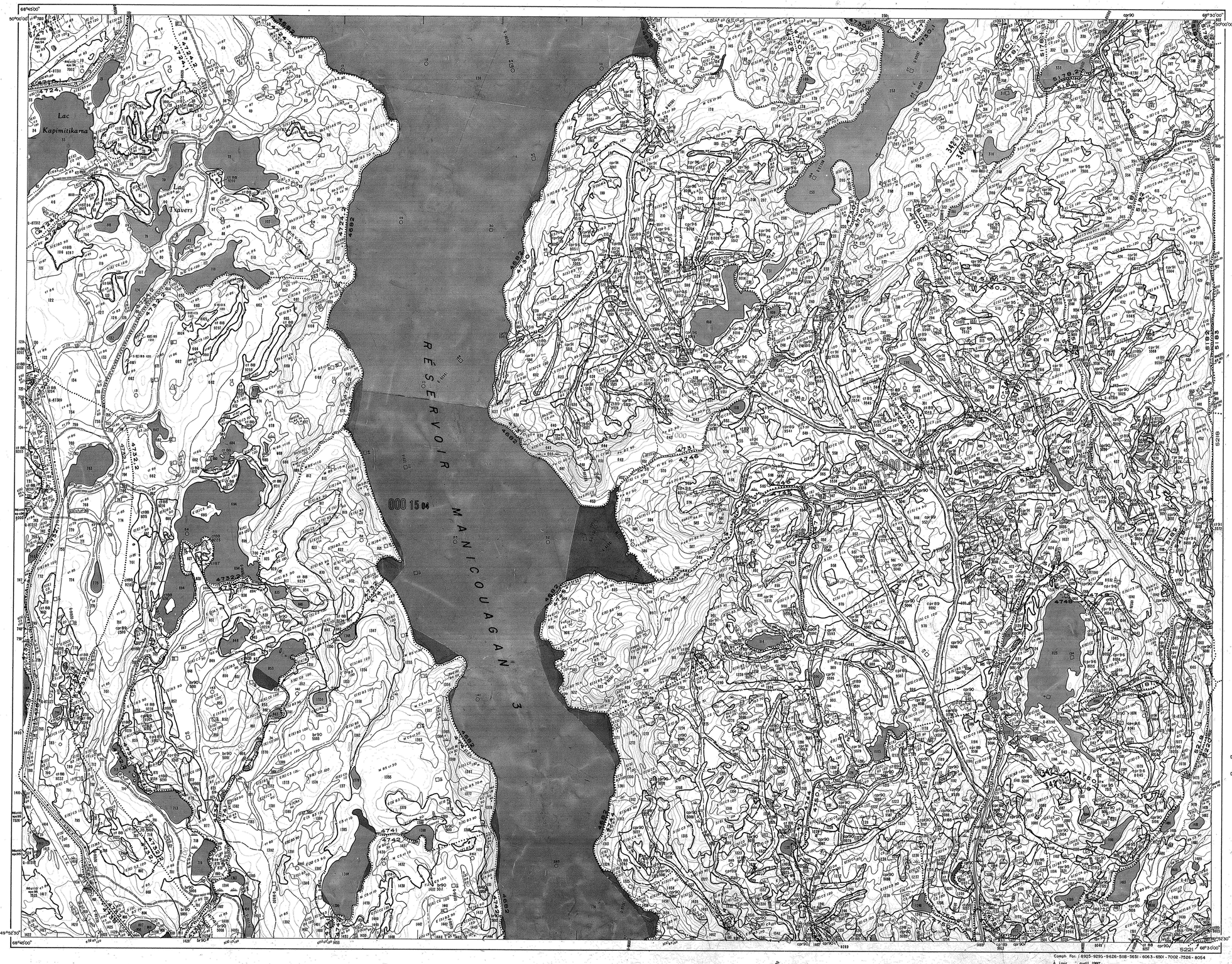

Compil. For. : 8925-9293-9626-5118-5651-6063-6501-7002-7526-8054
À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise) — L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	ctr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	csr
Coupe avec réserves d'ensemencement	cer
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe de jardinage	cjg
Sylvicultures partielles (dégagement, éclaircie, etc.)	sp
Sylvicultures intermédiaires	si
Plantation en régénération	pr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Enlèvement commercial	enc

N.B. Des interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	R (Ep)
— — épinette noire et/ou pin rouge	R (Ep)
— — pin rouge	R (Pr)
— — pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — pin gris	R (Pg)
— — thuya (cèdre)	R (C)
— — mélèze	R (Mel)
— — pruche (plantation)	R P
Pessière	Ep
— — épinette noire et/ou thuya occupant plus de 75% de la portie résineuse	Ep (C)
— — thuya (cèdre)	Ep (C)
— — mélèze	Ep (Mel)
— — pruche	Ep (P)
— — épinette noire et/ou pin rouge	Ep (Pr)
— — pin blanc	Ep (Pb)
— — pin gris	Ep (Pg)
— — épinette noire et/ou épinette blanche (plantation épinette de Norvège)	Ep (E)
— — épinette noire et/ou épinette rouge (plantation d'épinette rouge)	Ep (Er)
Sapinière	Sapin
— — de sapin et/ou thuya occupant plus de 75% de la portie résineuse	Sapin (C)
— — thuya (cèdre)	Sapin (C)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	Sapin (Ep)
— — pin blanc et/ou pin rouge	Sapin (Pb)
— — pin gris	Sapin (Pg)
— — pruche	Sapin (P)
— — épinette blanche (plantation sapin baumier)	Sapin (E)
Pinède à pin blanc	Pb
— — — avec pin rouge	Pb (Pr)
— — — et/ou rouge (et/ou occupant plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (Pr)
— — — avec épinette noire	Pb (Ep)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (Ep)
— — — avec mélèze	Pb (Mel)
— — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche (plantation)	Pb (S)
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (ou pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (Ep)
— — — avec mélèze	Pr (Mel)
— — — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — avec pruche	Pr (P)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche (plantation)	Pr (S)
Pinède à pin gris	Pg
— — — (ou pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (Pg)
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (Ep)
— — — avec mélèze	Pg (Mel)
— — — avec pin blanc	Pg (Pb)
— — — avec pruche	Pg (P)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche (plantation)	Pg (S)
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— — — épinette noire et/ou épinette rouge	C (Ep)
— — — mélèze	C (Mel)
— — — pin blanc	C (Pb)
— — — pin gris	C (Pg)
— — — pin rouge	C (Pr)
— — — sapin et/ou épinette blanche (plantation de thuya)	C (S)
Pruchaie	Tsuga
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Tsuga (P)
— — — thuya (cèdre)	Tsuga (C)
— — — épinette noire et/ou épinette rouge	Tsuga (Ep)
— — — mélèze	Tsuga (Mel)
— — — pin blanc	Tsuga (Pb)
— — — pin gris	Tsuga (Pg)
— — — pin rouge	Tsuga (Pr)
— — — sapin et/ou épinette blanche	Tsuga (S)
— — — (plantation)	Tsuga
— — — Plantation de pin sylvestre	Ps
MÉLÈZIN	Mel
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Mel (Mel)
— — — épinette noire et/ou épinette rouge	Mel (Ep)
— — — épinette blanche	Mel (E)
— — — pin blanc et/ou pin rouge	Mel (Pb)
— — — pin gris	Mel (Pg)
— — — sapin	Mel (S)
— — — sapin et/ou épinette blanche	Mel (S)
— — — (plantation de mélèze européen)	Mel (L)
— — — (plantation de mélèze japonais)	Mel (J)
— — — (plantation de mélèze laricin)	Mel (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉ (groupements et sous-groupements)

	Feuillus tolérant	Résineux tolérant	Résineux dominant
Feuillus résineux mélangés avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (R)	F1 Pg (R)
— — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (R)	F1 Pb (R)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)	F1 Pr (R)
— — — — avec mélèze	F1 L	F1 L (R)	F1 L (R)
— — — — avec épinette noire	F1 Ep	F1 Ep (R)	F1 Ep (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 Er	F1 Er (R)	F1 Er (R)
Bouleaux à bouleau blanc avec sapin	Bb S	Bb S (R)	Bb S (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Bb Er	Bb Er (R)	Bb Er (R)
— — — avec pin gris	Bb Pg	Bb Pg (R)	Bb Pg (R)
— — — avec pin blanc	Bb Pb	Bb Pb (R)	Bb Pb (R)
— — — avec pin rouge	Bb Pr	Bb Pr (R)	Bb Pr (R)
Bouleaux à bouleau jaune avec mélèze	B J L	B J L (R)	B J L (R)
Feuillus résineux mélangés avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (R)	F1 Pb (R)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)	F1 Pr (R)
Peupliers avec sapin	Pe S	Pe S (R)	Pe S (R)
— — — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (R)	Pe Pg (R)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)	Pe Pb (R)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)	Pe Pr (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)	Pe E (R)
— — — avec mélèze	Pe L	Pe L (R)	Pe L (R)
Feuillus résineux mélangés avec épinette noire	F1 E	F1 E (R)	F1 E (R)
Feuillus résineux	F1 R	F1 R (R)	F1 R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M F	M F (R)	M F (R)
— — sur station humide	M F h	M F h (R)	M F h (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F i
— — d'essences tolérantes	F t
— — sur station humide (plantation)	F h
Bouleaux à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Bb
— — à bouleau jaune	B J
Peupliers	Pe
Cultivés rouge	Cr
Cultivés	C
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	C Bb
— — à peupliers	C Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes	C F i
— — à feuillus d'essences tolérantes	C F t
Plantation de feuillus	P F
— — de bouleau blanc	P Bb
— — de peuplier	P Pe
— — de peuplier hybride	P Peh
— — de frêne d'amérique	P F Ag

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Sd
Dénudé et semi-dénudé humide	Sd h
Aulaie	Al

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisse légère	cl
Coupe partielle	cp
Coupe partielle	cp
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes:
⊖ 1-50 % ⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis totale	ch
Épidémie sévère	es
Ensemencement	ens
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

Classes	Tiges de
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

Classes	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
70-50 "	50-70 "
80-30 "	30-80 "
90-50 "	50-90 "
100-50 "	50-100 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeunes inégaux: Plusieurs classes de hauteur, hauteur moyenne des tiges entre 0 et 30 mètres
Vieux inégaux: Plusieurs classes de hauteur, hauteur moyenne des tiges entre 30 et 60 mètres
Plusieurs peuplements majorité des tiges ont plus de 60 mètres

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (0m-7m)	2 (7m-12m)	3 (12m-17m)	4 (17m-22m)	5 (22m-27m)	6 (27m+)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
A légère	0 à 30%	aucun
B moyenne	31 à 60%	'
C forte	61 à 75%	"
D abrupte	76 % et plus	'''

Superficie exclurde de pentes > 3 ha

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 cp 90 m G — station; classe de pente; classe d'âge; origine; densité; classe de hauteur; classe de densité; sous group. d'essences; groupement d'essences

C 05 cr 80 P1 — les classes de pente; classe d'âge; origine; densité; classe de hauteur; classe de densité; type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR (BUR. D'ING. FOR. : MARCEL SIROIS) SIGNATURE : [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR (BUR. D'ING. FOR. :) SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	9
Unité de gestion	93-2
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	1
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	15
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	342
Bassin primaire	0
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	97900
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	5220 *
Région écologique	11

Municipalité régionale de comté M.R.C. 930 MANICOUAGAN

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière : Photographie aérienne : 1997
Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique : 23° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22 K-3 S.E. S.O.	22 K-2 S.E. S.O.	22 K-1 S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
22 F-14 S.E. S.O.	22 F-15 S.E. S.O.	22 F-16 S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
22 F-11	22 F-10	22 F-9

22 F/15 N. E.